

A Montreuil le 19 décembre 2024.

Classifications, ancienneté, on va y arriver !



Une réunion sur les classifications et l'ancienneté s'est tenue jeudi 19 décembre 2024 à Puteaux. Concernant les classifications, l'objectif était de faire un point d'étape sur l'état d'avancement des discussions sur les fiches de poste mais aussi de mettre en place un calendrier de mise en œuvre de ce qui aura été discuté en central

pour harmoniser nos grilles de salaire. Si ce sujet avance, il n'en reste pas moins que le dispositif ne sera pas mis en place demain mais plutôt courant 2026. Il reste encore beaucoup de travail à faire.

Sur l'ancienneté, il semblerait que la direction France prenne conscience qu'il faut avancer rapidement même si cela se fait par étape. Là aussi, la **FILPAC-CGT DS Smith France** a demandé à mettre en place un calendrier de mise en œuvre afin de donner de la visibilité sur l'harmonisation de l'ancienneté sur les sites de DS Smith France pour qu'elle soit aussi calculée sur le salaire réel.

Dans la présentation de la direction, 5 sites seraient concernés par une revalorisation de la prime d'ancienneté. La **FILPAC-CGT DS Smith France** a demandé de revoir la position afin que plus de sites soient concernés par la première étape. La direction France doit revenir vers nous avec peut-être une nouvelle proposition et une première mise en œuvre qui pourrait intervenir en septembre 2025. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancement des choses.

La **FILPAC-CGT DS Smith France** vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année.



La FILPAC-CGT DS Smith France.